

CTM BUDGET 28 SEPTEMBRE 2016

78, rue de Varenne-75349 PARIS 07 SP
Tél : 01.49.55.55.31 - Fax : 01.49.55.83.29
unsa-agrifor.syndicats@agriculture.gouv.fr
<http://agrifor.unsa.org/>

DES POINTS POSITIFS ET D'AUTRES PLUS MITIGES !

Le Ministre chargé de l'Agriculture, Stéphane LE FOLL, a présenté le PLF 2017 devant les représentants des organisations syndicales du CTM.

L'UNSA était représentée par Philippe COSTA, Didier FLEURY et Alain STEUX.

Le Ministre : le montant du budget 2017 est de 5,1 Md€, soit une augmentation de 5%.

Les priorités sont les suivantes :

- L'agriculture (ICHN Agro environnement).
- La Forêt (FSB-Feader).
- La sécurité sanitaire.
- L'enseignement.

Les mesures catégorielles sont les suivantes :

La revalorisation du point d'indice

A (hors enseignants)	Enseignants	B	C	Total
3,7 M€	6,5 M€	3,0 M€	1,4 M€	14,6 M€

L'impact financier du PPCR est de 12,6 M€ en 2017

S'agissant des effectifs, au global, fixé à 30 533 ETPT, le plafond d'emplois du ministère, envisagé par le PLF, est en augmentation de + 36 ETPT par rapport à la FFI 2016.

Le Ministre a rappelé que ses engagements ont été totalement tenus, tant sur les effectifs que sur les carrières des agents. Il a pris parfaitement conscience des difficultés que rencontrent les SEA. Le SRH a essayé d'apporter des solutions.

Ci-après, la déclaration de l'UNSA :

« Monsieur le Ministre,

Vous nous présentez pour la 5^{ème} et dernière fois votre PLF. C'est un record historique de longévité puisque, hormis Pierre MEHAIGNERIE et Edgard PISANI, vous êtes le Ministre qui a occupé le plus longtemps ce poste sous la 5^{ème} République.

C'est un gage de stabilité et de continuité pour les politiques publiques conduites par notre Ministère.

La présentation du PLF 2017, qui confirme les grandes tendances des budgets précédents, nous donne ainsi l'occasion de dresser le bilan de votre action tout au long de ces cinq années en direction des agents.

Avec le recul nécessaire et par comparaison au bilan de vos prédécesseurs, votre action doit être reconnue sur les mesures statutaires et indemnitaires.

Des mesures statutaires et indemnitaires à saluer !

Nous relevons positivement le plan de requalification de C en B des filières administrative et technique, la revalorisation de l'IAT pour les adjoints administratifs, le maintien des taux Pro/Pro, pour ne citer que les principales mesures.

De même, les avancées que nous avons obtenues au niveau de la Fonction Publique avec le PPCR, ne sont pas négligeables : la revalorisation du point d'indice, la rénovation des grilles des catégories C-B-A, en particulier la création d'un corps à trois grades au lieu de quatre pour les adjoints administratifs, revendication que nos organisations syndicales portent depuis plus de 30 ans. Ce n'est pas inutile de le rappeler.

Alors, on peut toujours dire que ce n'est pas assez. Mais ce qui est pris, c'est toujours bon à prendre. Il s'agissait de revendications atteignables, nous les avons atteintes. Cela peut redonner en partie confiance à nos collègues. Et puis l'UNSA préfère regarder le verre à moitié plein plutôt que le verre à moitié vide.

Pour autant, nous atténuerons quelques peu nos propos en abordant plusieurs sujets.

Les effectifs : peut mieux faire !

Une considération d'ordre général que nous souhaitons exprimer sur les effectifs. Nous constatons que les transferts successifs des effectifs vers le MEEM, les SIDSIC et autres organismes, représentent une part non négligeable de la gestion des personnels hors périmètre par le MAAF. Ce qui finira par fragiliser la pérennité de notre ministère.

Si nous saluons, comme chaque année depuis le début du quinquennat, la création de 180 postes **sur le programme 206** qui vient renforcer les effectifs de l'inspection vétérinaire, le rapport FALORNI souligne la nécessité de recruter davantage de TSMA afin d'améliorer les contrôles.

L'UNSA ne cesse de le rappeler, car le recrutement de 180 postes ne comble pas la baisse importante des effectifs enregistrée en dix ans.

Parmi les 65 préconisations du rapport FALORNI, nous avons fait savoir à la commission d'enquête qu'autant nous sommes favorables à la formation des agents, qu'autant nous ne sommes pas preneurs de système de caméras vidéo dans les abattoirs car ce dispositif alimenterait un climat de défiance en direction des salariés et des personnels vétérinaires.

Quant à un droit de visite aux associations, nous y sommes opposés, car leur unique objectif est de pratiquer le prosélytisme pour inciter les consommateurs à ne plus consommer de produits carnés comme le revendique l'association L 214. Nous ne voyons donc pas l'utilité d'une telle présence dans les abattoirs.

S'agissant du BOP 215, la baisse des effectifs ne rend pas la tâche aisée dans l'exercice de nos missions en particulier celles des fonctions support.

Nous l'avons dit et répété à de nombreuses reprises, ce n'est pas un bon signe de considérer les effectifs des fonctions support comme la variable d'ajustement.

Les secrétaires généraux des DRAAF ou des DDI fonctionnent en mode dégradé car ils sont dans l'incapacité d'assurer totalement leur mission d'intégration et d'accompagnement individualisés des agents au regard de la mise en oeuvre successive des chantiers.

La réforme territoriale de l'Etat : à l'épreuve du temps

Nous n'allons pas, aujourd'hui, ré-ouvrir le chantier de la réforme territoriale de l'Etat, ni refaire l'histoire.

Au delà des mesures d'accompagnement, on retiendra tout d'abord de cette législature, beaucoup de tâtonnements dans les territoires pour façonner l'organisation territoriale et cela a contribué à une inquiétude quant au sens des missions des agents. Il a fallu aux communautés de travail de l'engagement, voire

de la créativité et une certaine forme de stoïcisme face à cette nouvelle adaptation avec une augmentation très significative des déplacements qui contribuent à une grande fatigue des agents.

D'où le sentiment plus que réservé sur ce chantier de nos collègues affectés dans les DRAAF fusionnées.

Un climat de démotivation et de lassitude !

Un mot sur la nouvelle organisation des services CCRF et vétérinaires

Nous n'avons toujours pas compris le sens de ce chantier qui nous a été imposé, sans de véritable négociation, laissant la main à la Micore et au Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, alors que notre Ministère est directement concerné.

En mettant délibérément de côté les agents de la CCRF, ce plan d'action reconnaît implicitement un retour en arrière des anciens services en les cloisonnant ce qui ne facilitera pas la synergie entre les équipes.

Un mot sur les SEA

Il n'est pas de notre intention non plus d'alourdir le débat sur les difficultés que rencontrent nos collègues des SEA, tant elles sont archi connues, mais la situation ne s'est guère améliorée malgré les différentes annonces en particulier celle du plan d'action des SEA.

La situation des SEA est tellement tendue dans certains départements que nous constatons de nombreux postes en SEA ouverts à la mobilité dans la circulaire de juillet et non pourvus en CAP.

C'est la fuite en avant parce que les postes sont peu attractifs pour nombreux de nos collègues. Cela illustre le malaise des SEA.

Un mot sur la situation de l'ONF

La situation de l'ONF est très préoccupante. Les agents vivent dans un malaise quotidien depuis de nombreuses années, confrontés à la baisse des effectifs et aux réformes structurelles à répétition et avec en toile de fond une crise de la gouvernance. Nous attendons de votre part, Monsieur le Ministre, une attention toute particulière à cette situation de crise qui ne cesse de perdurer.

Merci de votre attention"

Commentaire de l'UNSA

L'UNSA, consciente du contexte budgétaire particulièrement contraint, n'a eu de cesse de porter des revendications justes et atteignables dans l'intérêt des personnels. C'est la conception même du syndicalisme réformiste et exigeant de l'UNSA.